



Conseil Participatif des Gervaisiens

Réunion n°8 – 18 Janvier 2018,
Salle du Conseil municipal

1/ Accueil des participants et présentation de la soirée

▪ Hawa Koné, élue en charge de la Démocratie locale et de l'Engagement citoyen, accueille les participants pour cette première réunion de l'année. Elle souhaite la bienvenue aux personnes qui ont rejoint le Conseil Participatif.

Mme. Koné présente l'ordre du jour :

- Un point sur le bilan de mi-mandat et la votation citoyenne ;
 - La mise en place de la commission Culture, avec la participation de Martine Legrand, 1ere adjointe au Maire en charge de la Culture ;
 - La réforme du stationnement payant sur voirie, en présence du concessionnaire Cité Park, Philippe Faure.
- Mme. Koné félicite la mobilisation des conseillers et les remercie de leur engagement.

2/ Bilan de mi-mandat : votation citoyenne

▪ Les ateliers conduits dans le cadre du bilan de mi-mandat le 16 décembre dernier ont permis l'émergence de 20 projets qui sont aujourd'hui soumis à une votation citoyenne.

▪ Un livret, qui présente l'ensemble de ces projets, ainsi qu'un bulletin de vote, a été distribué à tous les Gervaisiens. Pour voter, des urnes sont à disposition dans les équipements publics de la ville : Mairie, MAG, marché, gymnases, etc. Il est également possible de voter en ligne, sur le site Internet de la Ville.

▪ Une partie des participants retrouve bien les réflexions du 16 décembre dans le livret. Néanmoins quatre personnes ayant également participé aux ateliers disent ne pas se retrouver complètement dans les projets présentés dans les livrets et soumis à votation. Un intervenant regrette que certains projets n'aient pas été pris en compte et qu'à l'inverse, d'autres ne correspondent pas exactement aux préconisations des ateliers auxquels il a participé. Un autre, après avoir reproché la non-exhaustivité de tout ce qui a été travaillé, précise que sa remarque concerne l'atelier dédié au développement économique et qu'il sait que tous les ateliers n'étaient pas concernés.



- Mme Koné précise aux participants que les travaux réalisés au préalable par les conseillers participatifs depuis sa création ont servi comme document ressources pour préparer les ateliers du bilan de mi-mandat. Elle rappelle la démarche de la votation et précise que l'ensemble des travaux ne pouvaient être pris en compte dans le livret. Pour autant, cela ne dévalorise pas le travail effectué. Aussi, d'autres travaux attendent le Conseil Participatif : ils seront l'occasion de faire émerger des réflexions. D'autres travaux sont déjà en cours et n'ont pas lieu d'être dans ce livret. Aussi, il a été souligné que certaines actions déjà programmées n'avaient pas lieu d'être reprises pour la votation.
- Le tableau de bord envoyé aux participants ne reprend pas l'ensemble du travail mené sur la journée du 16/12 : un compte-rendu intermédiaire, un « feed back » donnant sens aux réflexions non reprises, est demandé pour compléter le document reçu.

Précisions : Les projets soumis à la votation citoyenne ont une « double » inspiration :

- 1/ les préconisations exprimées par les habitants lors des temps participatifs organisés à l'occasion du bilan de mi-mandat (*speed meeting* du 14 décembre et journée de concertation du 16 décembre) ou dans le cadre des précédentes réunions du conseil participatif ;
- 2/ les constats observés par les élus et services municipaux lors de la réalisation du bilan sur les actions mises en œuvre depuis 2014 ;

Certaines propositions des habitants n'ont pas pu être reprises de façon stricte en raison de contraintes techniques, réglementaires ou financières, qui nécessitaient de re-calibrer certains projets.

Enfin, d'autres préconisations qui n'étaient pas adaptées à la votation, vont alimenter et orienter les travaux des services municipaux sur l'organisation du service public gervaisien et les dispositifs proposés à la population.

3/ Mise en place d'une commission « Culture »

- La création de « commissions » doit permettre aux membres du Conseil Participatif de travailler en plus petits groupes sur des thématiques précises, en parallèle des réunions plénières. L'action culturelle a été plébiscitée comme sujet de travail. Afin de lancer cette réflexion, Martine Legrand, élue déléguée à la culture présente les actions menées par la Ville et Est Ensemble, et les projets en cours.

Constats :

- La Ville du Pré Saint-Gervais souffre d'un manque d'espace culturel, qui a conduit la Ville à innover en réaménageant une partie du marché couvert. Cet espace est aujourd'hui un espace d'expression culturelle et associative, la P'tite Criée, qui permet en outre d'ouvrir la culture au plus grand nombre, par sa localisation dans un lieu de passages.
- Située aux portes de Paris, riche en structures et activités culturelles, la Ville du Pré a choisi de positionner sa programmation culturelle sur une offre de proximité, dans laquelle les associations sont parties prenantes.
- La bibliothèque F.Mitterrand et le Conservatoire de Musique et de Danse ont rejoint le réseau d'équipements gérés par le Territoire Est Ensemble. Cette mise en réseau permet aujourd'hui d'offrir aux habitants un large panel d'activités sur l'ensemble des villes du territoire, et des tarifs harmonisés. Martine Legrand souligne également qu'Est Ensemble représente le 1^e réseau de cinémas publics de France.

A noter :

Le Conservatoire de Musique et de Danse va emménager dans un nouvel équipement en 2020, construit à l'emplacement du garage municipal. Celui-ci offrira de nombreuses salles de musique et un auditorium de 200 places.

Début des travaux : juillet 2018

- Un participant souligne la multitude des pratiques artistiques au Pré, qui pourraient être davantage valorisées. Il propose notamment des actions dans certains quartiers comme aux Sept-Arpenets (rue Stalingrad), place Séverine et dans des tiers-lieux.

A noter :

Différents lieux, comme les friches, pourraient accueillir des activités artistiques ou alternatives, à l'exemple des Grands voisins ou de la Petite Roquette (Paris). La galerie commerciale de Carrefour – Babylone - pourrait également être identifiée comme un tiers-lieu culturel.

- La place Séverine fait l'objet d'un projet ambitieux, le Pôle d'Artisanat d'Art, qui compte aujourd'hui une quinzaine d'artisans. L'installation de ces artisans est facilitée par une convention avec Seine-Saint-Denis Habitat, qui leur permet de bénéficier de loyers attractifs. Les artisans d'art ne semblent pas impactés par les nuisances et incivilités qui perturbent le quartier.
- Tous les participants soulignent la valeur architecturale de la place Séverine et de la cité-jardin. Plusieurs personnes considèrent que le pôle d'artisanat d'art est encore confidentiel et que des actions de communication innovantes pourraient être menées afin de toucher plus de Gervaisiens : inviter les

artisans à investir le marché pour se faire connaître, ouvrir le samedi, ou participer à des animations sur l'espace public (exemple : braderie).

A noter :

La réalisation d'une charte graphique est en cours et la Municipalité va développer des actions de signalétique pour davantage valoriser ce pôle, en lien avec Est Ensemble et la Maison Revel pour développer l'artisanat d'art et en faire un marqueur de l'identité territoriale.

- Un participant rappelle une des propositions faites dans les ateliers de bilan de mi-mandat : « Favoriser la mise en réseau des associations/artisans d'art », afin d'amorcer un travail collectif et de mutualiser les actions locales.
- La création de la commission « Culture » est actée ce soir. Elle doit permettre au Conseil Participatif de réfléchir à ces questions.

A noter :

A l'issue de la réunion, sept personnes se sont inscrites au groupe de travail. Les personnes intéressées pour rejoindre la commission doivent s'inscrire auprès du service Innovation Numérique et Démocratie Participative.

4/ La réforme du stationnement payant sur voirie

Le projet de réforme du stationnement est détaillé dans la présentation ci-jointe.

Remarques diverses en marge de la présentation :

- La réforme du stationnement payant sur voirie fait l'objet d'une délégation de service public à la société Cité Park, pour une durée de 5 ans. Le contrat prévoit une évaluation annuelle de la mission afin d'adapter le service aux besoins.
- Le choix de ce prestataire s'est fait sur leur compréhension du service public, et leur capacité à travailler en collaboration avec la Ville. Par exemple, les employés disposeront d'une radio pour communiquer avec la Police municipale (par exemple : signaler les stationnements dangereux). Ils devront la prendre tous les matins – et la reposer tous les soirs – dans les bureaux de la Police Municipale, ceci permettant de fait de créer des liens entre les équipes. Les agents de la société, CitéPark, seront clairement différenciés des agents « ville » : ils seront repérables à leur veste jaune.
- Des avis de passages signaleront aux automobilistes qu'ils ont été verbalisés. Ces derniers auront 72 heures pour payer le FPS (forfait post-stationnement) avant que la majoration ne s'applique et que le dossier soit transmis à l'ANTAI (Agence Nationale des Traitements Automatisés des Infractions).

- Les données recueillies par le prestataire seront récupérées par la Ville et stockées sur un serveur.

A noter :

Pour plus d'information, contacter Anouck Giana, conseillère technique au Cabinet du Maire.

6/ Conclusion de la réunion

Pour clore cette réunion de travail, un buffet convivial est proposé par le restaurant indien Lakshmi.

Les deux prochains rendez-vous seront dédiés à l'élaboration de la stratégie numérique de la ville : quels services publics numériques pour demain ? Comment créer un réseau citoyen pour une ville solidaire ?

Prochaines réunions, sans la présence de Mme Koné :

- **1er février, 19h-21h**, salle Danton : présentation de la démarche « stratégie numérique » et définition de trois groupes de travail ;
- **15 février, 19h-21h**, Hôtel de Ville : trois groupes de travail, ouverts à tous les Gervaisiens, sur inscription (nombre de place limité pour garantir des conditions de travail optimales) ;
- **Après les vacances d'hiver** : réunion de la commission Culture.